

CLAUDE BARRAL. Le président du syndicat mixte du Vidourle déplore qu'il manque 10 millions de financement de l'Etat pour la cohérence du plan de protection des populations.

« Je me battraï pour protéger les villes »

Conseiller général du canton de Lunel dans l'Hérault, Claude Barral préside le syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Vidourle, acteur majeur de la gestion du fleuve et de ses affluents. Son action s'exerce sur les 830 km du bassin versant pour une population concernée de 110 000 habitants et 95 communes réparties entre le Gard et l'Hérault. Entretien.

Comment est né le plan Vidourle ?

« En septembre 2002, nous avons connu une crue exceptionnelle avec 35 ruptures de berges. Elle a pulvérisé tous les records dont celui de 1958. Le débit était de 2 400 m³ contre 1 800 en 1958. Et cela alors que le conseil général du Gard avait réalisé trois barrages écrêteurs de crue. Roselyne Bachelot était ministre de l'environnement. Elle a lancé un appel à projet national auquel le syndicat mixte a répondu.

Et vous avez été retenus.

Oui dans les premiers et comme projet pilote national. L'Etat s'est engagé par convention à financer 40% d'un montant total de 29 millions d'euros. Le reste étant pris en charge pour 20% chacun par le conseil général du Gard, celui de l'Hérault et le Conseil régional.

Un chiffre qui s'est avéré trop juste.

Un chiffre émotionnel, fantaisiste même et qui n'avait été soumis à aucune vérification. Quand nous avons fait une simulation hydraulique sur la basse plaine et la moyenne vallée, le montant des travaux est arrivé à 52 millions. Ce montant prend en compte cinq retenues collinaires en amont vers Sauve et Quissac sur les affluents du Vidourle des digues de premier rang, c'est-à-dire la consolidation des berges actuelles et des digues de second rang.

Quelle est la différence entre ces deux types de digues ?

Au-delà d'une certaine violence de crue, il est impossible d'enfermer le fleuve dans du béton. Les digues de premier rang permettent des déversements pour éviter les ruptures et autour des villes on construit des digues de second rang pour empêcher la crue d'y pénétrer. Des digues de premier rang sont prévues à Lunel, Marsillargues, Saint-Laurent d'Aigouze, Airmargues et Gallargues. Des digues de second rang à Lunel, Marsillargues, Airmargues et Gallargues. En 2006 la DASS du Gard, c'est elle qui pilote le plan Vidourle au nom du préfet du Gard qui exerce la police de l'eau sur le bassin versant des deux départe-



« On a fait bouger le carlingue avec notre lettre à Sarkozy. »

ments - a sorti une plaquette en collaboration avec mon prédécesseur à la tête du syndicat mixte, annonçant des travaux pour 52 millions d'euros.

Tout allait pour le mieux, qu'est-ce qui a coincé ?

Le 17 juin dernier, on nous a annoncé en préfecture du Gard que, compte tenu des arbitrages budgétaires, l'Etat ne financerait que 40% des digues du 1er rang. Et que la réalisation des retenues collinaires et des digues de second rang

était aléatoire. D'où notre humeur chagrine et la lettre envoyée à Nicolas Sarkozy par les présidents des conseils généraux du Gard, de l'Hérault, de la Région et 90 maires. Mais tout cela s'est doublé d'une opération politicienne. Nous avons lancé la procédure sur la digue de Lunel en septembre 2007. En janvier 2008, nous avons déposé le dossier d'enquête publique. Et en mars, nous avons appris que l'Etat ne voulait pas la financer en 2008. Les services hydrauliques arguant du fait que le plan de protection

des risques d'inondations (PPRI) de Lunel avait été cassé par le tribunal administratif et que l'Etat avait engagé une procédure contre le maire qui avait accordé des permis de construire en zone inondable. L'enquête publique a cependant été lancée. Le préfet a signifié le 29 septembre la déclaration d'utilité publique des travaux. Le 6 août, nous avons lancé l'appel d'offres, la commission se réunira le 25 octobre pour choisir les entreprises, ce qui donne des travaux aux environs de Noël.

Mais on vous accuse d'avoir fait traîner les choses ?

Le maire de Lunel polémique depuis des mois. Il a invité le préfet du Gard et le préfet de l'Hérault sur les berges. Je n'ai été invité qu'à la dernière minute. On me fait un mauvais procès, on instrumentalise le plan Vidourle en estimant que nous avons perdu du temps, on fait croire que le préfet de l'Hérault a fait accélérer les travaux, alors même que nous avons lancé la procédure en l'absence de financement et parce que le maire de Lunel a permis des constructions en zone rouge.

Mais cela cache un problème plus profond ?

On a fait les calculs, quand nous aurons réalisé les travaux sur Lunel des 29 ME, il en restera 3 pour réaliser la digue de Marsillargues (4ME), celles d'Airmargues et de Gallargues (8 ME). Et sur ces chiffres nous ne sommes pas en phase avec les services de l'Etat. Mardi lors d'une réunion en préfecture de l'Hérault, le préfet prétendait qu'il reste 15 millions. En réalité, on ne parle plus de retenues collinaires ni de digues de second rang que le préfet estime secondaires et sur lequel l'Etat ne s'engage plus. La Directrice départementale de l'agriculture et de la forêt a même déclaré à la télé qu'il faudrait faire appel aux communes.

Combien manque-t-il selon vous ?

En fait pour une cohérence du plan Vidourle il manque 10 millions d'euros de financement de l'Etat à supposer qu'on en ait assez pour finir les digues du premier rang. Et je me battraï jusqu'au bout pour qu'on protège les villes.

Vous avez cependant obtenu mardi une réunion pour le 23 janvier.

Oui les services vont faire un bilan de toutes les opérations, on va travailler sur un éventuel plan complémentaire. Ce qui prouve qu'on a fait bouger le carlingue avec notre lettre à Sarkozy. Je ne veux pas faire de procès d'intention mais je sais qu'au budget 2008 de l'Etat, il y a six fois plus de projets contractualisés que de financement. A l'heure où l'on va racheter des banques, je suis comme Saint Thomas, je ne crois que ce que je vois. On nous a promis le financement de la digue de Lunel en mars. Pour le reste on est dans les choux.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANHIE MENNAS

994 F

Hérault du Jour
Lundi 13/10/2008